

**Accélérer
la rénovation
énergétique
des écoles
« Action Cœur
de Ville »**



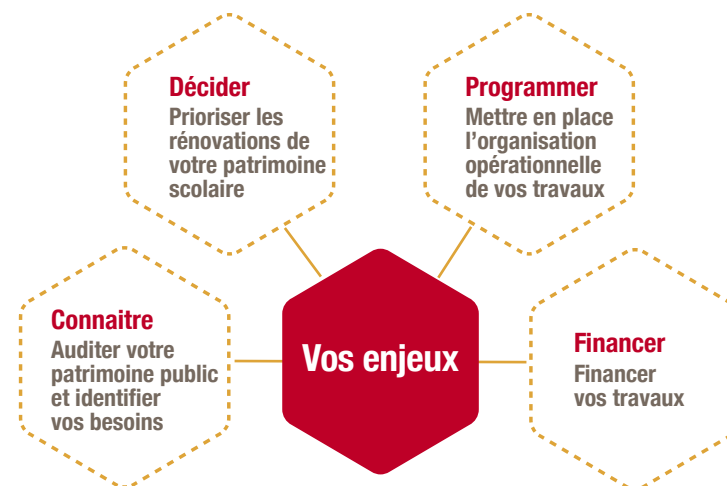
Pour vous permettre de rénover les écoles de vos centres-villes, la Banque des Territoires met en place un dispositif inédit : le plan « **1 000 ÉCOLES CŒUR DE VILLE** ».



Un plan national pour la rénovation énergétique de vos écoles

Grâce à des outils d'ingénierie et de financement, nous vous accompagnons dans vos projets de réhabilitation thermique de vos établissements scolaires.

La Banque des Territoires s'engage à vos côtés sur l'ensemble du parcours de rénovation de vos écoles.



Quel que soit l'état d'avancement de projet, la Banque des Territoires vous accompagne et s'adapte pour répondre à vos questions de manière personnalisée, nous sommes à vos côtés à chaque étape.



1

CONNAÎTRE LA SITUATION DE VOTRE PATRIMOINE SCOLAIRE

Quelles sont les dépenses énergétiques et besoins de modernisation de mes écoles ?

Auditer votre patrimoine public et identifier vos besoins grâce à des outils adaptés.



Mon comparateur énergétique
Évaluer le niveau de consommation énergétique de vos bâtiments éducatifs. Comparer votre situation à celle de territoires similaires.

Conseil en Orientation énergétique du Patrimoine (AMO)
Une vision sur la performance énergétique de votre patrimoine.
Un panorama précis de l'assujettissement de vos bâtiments à la loi ELAN 2030.
Prise en charge à 100 %.

Autodiagnostic 360 du patrimoine scolaire
Identifier les besoins de modernisation de vos établissements au delà de la seule question énergétique.

2

DÉCIDER COMMENT RÉNOVER VOTRE PATRIMOINE SCOLAIRE

Quelles sont mes priorités de rénovation ?

Affecter vos financements et planifier vos investissements.



Schéma directeur énergie et Plan pluriannuel d'investissement
Planifier les investissements nécessaires à la rénovation de votre patrimoine éducatif. Arbitrer et prioriser en fonction des capacités financières de votre collectivité.
Prise en charge à 100 %.

Diagnostic Energétique
Identifier et chiffrer :
- le coût de chaque action
- les gains énergétiques
- les réductions de carbone
- définir précisément le programme de travaux.
Prise en charge à 100 %.

Étude du montage juridique et financier
Financement⁽¹⁾ à 80 % des études que vous devrez mobiliser afin de déterminer le montage le plus approprié.

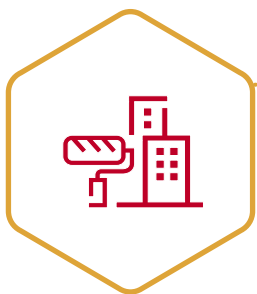
⁽¹⁾ Offre valable jusqu'au 31/03/2022 — 50 % au-delà.

3

PROGRAMMER VOS TRAVAUX

Comment organiser mes travaux ?

Définir les modalités opérationnelles de vos travaux de votre bâti scolaire.



- Co-financement de la maîtrise d'œuvre**
Financement à 80 %⁽¹⁾ de vos besoins d'accompagnement opérationnel pour :
- la rédaction de marché
 - la sélection des offres
 - le suivi des travaux
 - la réception et le suivi des réserves
 - la mise en service.

- Études techniques du bouquet de travaux**
Mener toutes les études techniques nécessaires au démarrage des travaux.
Financement à 80 %⁽¹⁾ de vos besoins.

4

FINANCER VOS TRAVAUX

Comment financer mes travaux ?

Accompagner la réalisation de vos travaux.



- Prêts au secteur Public Local**
- GPI Ambre
 - Edu-Prêt
 - Prêt Action Cœur de Ville
- Notre gamme de prêts, à taux fixe et taux révisable, permet de répondre au mieux au contexte de votre projet.**
- Avances remboursables Intracting**
Pour financer les actions de performance énergétique grâce aux économies réalisées, ou financer les Contrats de Performance Énergétique (CPE), nous vous proposons des montages « intracting » innovants.
- Consommations énergétiques**
Suivi des consommations énergétiques dans le cadre d'opérations intracting.

A SAVOIR

Ces montages s'appliquent également dans le cadre de projets mutualisés au niveau d'une **intercommunalité** ou d'un **syndicat d'énergie**.
Nous pouvons également investir à vos côtés dans une structure de type SEM/SPL pour mener les travaux.

Pour plus d'informations et être accompagné dans votre projet, contactez votre direction régionale.

⁽¹⁾ Offre valable jusqu'au 31/03/2022 — 50 % au-delà.



banquedesterritoires.fr

